

REUNION des ASSOCIATIONS du 16 novembre 2017 : COMPTE-RENDU

Associations représentées : RLH, Rires en Coulisses, Dynamic'gym, APPIC, Oiseau-Lire, St Vincent, Age d'Or, Boules des Tilleuls, Classards, Twirling, Sou des Ecoles, Jeunesse et Loisirs, Solidarité St Georges, Team Badagorges
(14 association représentées sur 18)

1) **Bilan des manifestations** :

Chaque association présente le bilan de ses activités de l'année écoulée qui a été bien remplie. En moyenne, une manifestation par semaine sans compter les interventions récurrentes de certaines associations.
Remerciements de la municipalité pour le dynamisme et le temps consacré à l'animation de notre village.

2) **Subventions 2018** :

Les critères d'obtention restent inchangés (nombre d'adhérents, nombre de manifestations ouvertes au public). La subvention maximum peut être de 600 €.

Le dossier de demande de subvention est à rendre avant le **16 février 2018**.

Une subvention exceptionnelle d'un montant maximum de 300 € peut être accordée sur un projet bien précis et sur dossier (disponible sur le site de la commune).

Pour les 18 associations, un montant total de 10 000 € a été versé pour 2017.

3) **Utilisations des salles municipales** :

Salle des Fêtes : les associations peuvent bénéficier du prêt gratuit de la salle 2 fois par an. Il est donc conseillé de regrouper les manifestations sur un même WE dans un souci d'économies.

La rénovation de la salle a coûté 300 000 €. Quelques soucis ont été constatés que ce soit particuliers ou associations, c'est pour cela que dorénavant, **la municipalité demandera un chèque de caution de 1 000 €.**
Un autre chèque sera demandé concernant le tri des poubelles.

Bâtiments ou terrain communaux :

Quelque soit la salle ou le terrain communal utilisé régulièrement, une convention sera signée avec chaque association utilisatrice (Boules des Tilleuls, Chasse du Bourg, Foot, Rugby, Théâtre...).

Pour la salle des Associations, une convention annuelle est signée. Il est rappelé que chaque association est responsable du nettoyage de la salle. Veiller à laisser la salle en état de propreté. Un tableau d'occupation et d'entretien est affiché.

Le local « Lombardin » peut être utilisé mais pas de chauffage....

4) **Communication** :

- Agenda des manifestations sur le site de la commune
- Presse :

La Tribune le Progrès : Janine VILVERT (04 77 76 62 80) vilvertjanine@orange.fr

Le Pays du Forez : Lydie BRUNETTI cbrunetti@orange.fr

Le Paysan de la Loire : Arlette DELHEUR (04 77 76 07 20) arlette.delheur@orange.fr

Loire Forez : Audrey PATOUILLARD audrey@loireforez.com

Municipalité :

Brigitte RIVOLLIER infostgeorges@gmail.com

Bulletin Municipal, Clé de St Georges, site, dépliant

5) **Activités 2018** :

Chaque association prépare ses manifestations pour l'année à venir.

A noter qu'une association extérieure au village organisera une course cycliste en boucle le 29 avril.

La municipalité remercie encore toutes les associations pour l'animation qu'elles apportent à la commune.
Le verre de l'amitié est servi.